

**La violence des entraîneurs: une étude comparative entre 5 disciplines sportives
(basket-ball, tennis de table, karaté, natation et tir)**

Sébastien Guilbert

Docteur qualifié en Sociologie du Sport

Equipe de recherche en sciences sociales du sport, Strasbourg

Université Marc Bloch

Résumé

L'objet de cette étude est de caractériser la violence des entraîneurs sur les terrains de sport. Un échantillon composé de cinq disciplines sportives (basket-ball, tennis de table, karaté, natation et tir) a été choisi pour cette étude comparative, dans laquelle 75 entraîneurs ont été interrogés. Ils ont répondu à un questionnaire et participé pour plusieurs d'entre eux à une interview. Les résultats montrent que 1) la violence des entraîneurs n'est pas caractérisée de la même manière ; elle diffère selon les espaces sportifs ; 2) l'inégalité des sports est corrélée à l'inégalité de la violence des entraîneurs ; 3) deux groupes de pratiques à violences différenciées des entraîneurs ont été identifiés prouvant que la violence est une propriété distincte et « distinctive » dans le champ sportif.

Mots-clés : sports, violences, entraîneurs.

Abstract

The object of this study is characterizing violence of the coaches on the field of sports. A sample from five sporting practices (basketball, table tennis, karate, swimming, shooting) was selected of this comparative study, in which 75 coaches were surveyed. They answered a questionnaire and several were interviewed. The results show that 1) violence of the coaches is not characterized in the same way; it widely differ depending on the sporting areas, 2) the « unevenness » in terms of violence of the coaches correlate to the « unevenness » in terms of practices, 3) two groups of practices with differentiated points of view about the violence of the coaches have been identified thus proving that the violence is a distinct and « distinctive » property in the field of sport.

Key words: sport, violence, coaches

Introduction

Les études sur la violence en sport concernent davantage les sportifs et les supporters que les entraîneurs. Or, les exemples d'entraîneurs qui se laissent aller à des brutalités physiques ou verbales, des tricheries sur les terrains de sport sont loin d'être isolés. La violence des bancs de touche n'est donc pas, quoi qu'en disent les journalistes, un épiphénomène. Il s'agit d'un problème social à part entière, qui se doit d'être traité comme tel.

Les entraîneurs sont souvent considérés comme des référents dans la socialisation des sportifs et de leurs comportements, aussi cette étude se propose de faire une analyse sociologique de la violence des entraîneurs sur les terrains des sports de compétition.

Au préalable, il nous semble important de définir ce que nous entendons par violence : ce sont des actes intentionnels (de toute nature qui soit), autorisés ou non, qui sont perçus comme violents et qui portent atteinte à l'intégrité physique ou morale des personnes, à soi ou autrui, ou causent un dommage matériel.

Ceci étant dit, la violence des entraîneurs dans les pratiques d'exercice corporel n'est pas nouvelle. Si l'on se réfère à l'histoire passée, voire très lointaine avec les « pédotribes » et « aliptes (entraîneurs de l'époque) dans la Grèce antique, il faut bien reconnaître que pendant des siècles, les éducateurs d'exercices physiques étaient des personnages grossiers et brutaux qui battaient, fouettaient et brutalisaient leurs athlètes (Colinon, 1960; Elias, 1976). Que ce soit à la lutte, au pancrace... cette manière de faire des entraîneurs était tout à fait normale, acceptée, reconnue et valorisée. Elle correspondait tout simplement au faible stade de développement de la société d'antan, au mode de vie des Grecs, où la violence était élevée et son seuil de répugnance bas.

Dans la période romaine, au Moyen-âge et à la renaissance aussi, les jeux resteront, malgré les nombreuses ordonnances d'interdiction, marqués par de la violence en tous genres (physique, verbale, symbolique...) d'entraîneurs avides de victoire, prestige, gloire... Châtiments corporels, bagarres mettant aux prises des entraîneurs et des compétiteurs, des entraîneurs entre eux, des entraîneurs et des juges... illumineront encore copieusement les terrains de jeu à ces époques (Jusserand, 1986; Mehl, 1988).

En fait, il faudra attendre la « Société de Cour » (Elias, 1974) et ses règles aux dix-septième et dix-huitième siècles pour constater des modifications dans les comportements et le contrôle des affects. Cette évolution d'origine anglaise aura une influence directe sur les exercices physiques puisque la création de nouvelles formes de pratique, les gymnastiques et leurs disciplines (Foucault, 1975), puis les sports et leurs règlements (Düring, 1993) à la place des formes anciennes de pratique (le processus de sportization) conduira à l'intériorisation des normes de retenue, la généralisation de l'autocontrôle, le desserrement de l'emprise des corps, l'euphémisation de l'exercice de la violence... corrélatifs d'une pacification du monde social.

Nul doute, nous sommes loin aujourd'hui des châtiments et autres supplices corporels des temps passés, les comportements ont changé, se sont pacifiés tant du côté des entraîneurs que des sportifs. Toutefois, il ne faudrait pas se méprendre, la dynamique du « procès de civilisation » (Elias & Dunning, 1986) reste fragile et la violence peut resurgir, ce qui se passe les week-ends sur les terrains dans de nombreuses disciplines sportives.

Pour autant, la violence des entraîneurs touche-t-elle de la même manière les disciplines sportives ? Comment se définit-elle ? Quel sens a-t-elle au sein des sports ? telles sont les questions auxquelles cet article veut apporter des réponses.

Avec la pluralité et la diversité des « espaces » sportifs, il nous semble dès lors intéressant de voir ce que les appartenances sportives peuvent induire au niveau des discours des entraîneurs sur la violence les concernant dans « le champ » des pratiques sportives compétitives (Bourdieu, 1979). Ne pratiquant pas les mêmes disciplines sportives, les entraîneurs qui sont quelque part « porteurs » des propriétés des espaces auxquels ils appartiennent paraissent en mesure de produire des points de vue différenciés sur leur propre violence. Nous interrogerons de fait leurs structures subjectives, c'est-à-dire leurs schèmes de pensée, images et façons de voir, marqués par des « habitus » distincts, car ils sont susceptibles de révéler des rapports différenciés et « différenciants » à la violence. Le problème sera donc abordé à travers ce que disent les agents qui occupent les espaces sportifs.

I. Méthodologie

Population

Cette étude (Guilbert, 2000) porte sur les éducateurs du jeu, les entraîneurs, c'est-à-dire ceux qui entraînent les sportifs sur les terrains de sport. L'échantillon n'a pas d'usage représentatif mais se compose d'un corpus non moins conséquent de 75 entraîneurs rencontrés sur leurs lieux de pratique dans leurs clubs respectifs et issus de 5 disciplines sportives : le basket-ball, le tennis de table, le karaté, la natation et le tir à l'arme à feu. Ils sont 15 par discipline sportive et appartiennent à différents échelons compétitifs: national, régional, départemental. Plus de 72% des entraîneurs interrogés possèdent un diplôme (brevet d'état, diplôme fédéral, initiateur...), 42% des entraîneurs exercent leur fonction depuis plus de 10 ans, 24% depuis plus de 5 ans et 33% depuis moins de 5 ans. C'est dire qu'ils ont une certaine expérience et histoire du terrain et qu'ils sont à même de nous donner des informations sur la violence des entraîneurs dans leur sport. Ils proviennent d'une cinquantaine de clubs sportifs de la communauté urbaine de Strasbourg, ville située dans l'est de la France.

Option méthodologique

Notre choix méthodologique repose sur une logique comparative. Il s'agit de suivre un principe théorique selon lequel on ne peut pas étudier « la violence » des entraîneurs dans le champ sportif en ne s'appuyant que sur un seul sport indépendamment des autres sports (Bourdieu, 1987). Car, c'est dans la comparaison des points de vue que les entraîneurs issus de différents sports se font de la violence que celle-ci prend son sens. Pluralité et diversité, tels ont donc été les maîtres mots qui nous ont guidés dans la sélection d'un corpus de pratiques. Ce choix s'est fait en référence aux études qui ont été faites en sociologie du sport et dans lesquelles des typologies de disciplines sportives ont été construites en fonction de leurs propriétés motrices ou de leurs propriétés sociales (Collins, 1972; Lüschen, 1962; Parlebas, 1986; Pociello et al., 1981). En se référant à chacune d'entre elles, le choix s'est porté sur 5 sports de nature différente: un sport collectif, le basket-ball (B), deux sports de duel, l'un avec contact, le karaté (K) et l'autre sans contact, le tennis de table (TT), et deux sports sans contre communication, l'un avec une arme, le tir (TI) et l'autre sans arme, la natation (N).

Contrairement aux méthodes d'observation directe de la violence sur les terrains de sport (Pfister et al., 1987; Varca, 1980; Volkamer, 1971), cette étude s'appuie sur une méthode d'observation indirecte. Il s'agit d'accéder à la violence non pas en expérimentant directement la violence des entraîneurs sur les terrains de jeu, mais en interrogeant leur histoire et leur vécu, c'est-à-dire en s'attachant à leurs discours, sur ce qu'ils disent représenter ou percevoir de la violence des entraîneurs dans leur sport, c'est là le fond de notre méthodologie.

Questionnaire

Pas toujours facile à exposer oralement, la violence demeure un sujet tabou. Aussi, avons-nous fait le choix de faire passer aux entraîneurs un questionnaire anonyme. Composé de 42 questions correspondant à 47 variables, le questionnaire que nous avons construit et pré testé comprend 3 groupes d'indicateurs : un premier groupe vise à objectiver la violence des entraîneurs dans leur sport, un second, à objectiver la position des entraîneurs sur des phénomènes connexes à la violence (compétition, pouvoir, enjeux...), et un troisième à identifier leur identité sociale. Dans notre démarche, et pour répondre à nos hypothèses, nous avons utilisé comme indicateurs « l'existence », les « formes », la « fréquence », le « degré », et le « sens » de la violence des entraîneurs afin de les identifier dans les sports étudiés. Afin de compléter et d'enrichir notre enquête, 20 entretiens semi directifs, 4 par discipline, ont été réalisés auprès des entraîneurs de l'échantillon. Les questions posées étaient les mêmes que celles du questionnaire mais elles avaient pour but de faire parler les entraîneurs plus que ne le permet une question ouverte ou une question à choix multiples.

Traitement des données

Les données récoltées sur les lieux de pratique des entraîneurs ont fait l'objet d'un traitement statistique avec le logiciel SPADN (système portable d'analyse de données numériques). Elles ont été analysées sous forme de tris croisés et d'analyse en composante principale (ACP). La première procédure « TABLE » visait à produire des tableaux croisant entre elles des variables nominales ou variables codées de manière à vérifier l'existence ou non de différences significatives. La seconde

procédure « COPRI » effectue l'analyse en composante principale (questions échelles donnant lieu à un calcul de moyenne et ce sont ces moyennes que nous comparons ensuite), le but étant de savoir s'il existe des corrélations entre les variables liées à la violence des entraîneurs dans le champ sportif.

II. Résultats

Existence de la violence des entraîneurs dans les sports

Pour se rendre compte du phénomène de la violence des entraîneurs, nous avons tout d'abord cherché à savoir s'il existait des entraîneurs violents, des entraîneurs qui encouragent la violence, dans les sports. A cette question, 40% des entraîneurs, toutes disciplines confondues, ont répondu positivement. Certes, ils sont 60% à prétendre le contraire, néanmoins ce pourcentage (40%) est loin d'être négligeable : il est la marque que la violence des entraîneurs existe dans les sports échantillonnés même si elle n'est pas pour autant majoritaire.

Tableau 1 : Existence d'entraîneurs violents dans les différents sports

Pourcentage	B	TT	K	N	TI	Total
Oui	73.3	26.7	46.7	40	13.3	40
Non	26.7	73.3	53.3	60	86.7	60
Total	100	100	100	100	100	100

Khi2 = 12.78/4 degrés de liberté

Probabilité (Khi2 > 12.78) = 0.012 / V.Test = 2.24

Après quoi, nous avons cherché à savoir s'il existait des différences entre sports. Effectivement, l'existence d'entraîneurs violents diffèrent significativement selon les sports. L'analyse brute des données montre que le basket-ball est le sport le plus touché par la violence des entraîneurs, suivi du karaté et de la natation, alors que le tennis de table et surtout le tir, moins concernés, occupent les deux dernières positions. Cette répartition semble donc aller dans le sens des études qui assimilent la violence aux sports d'équipe, ici représentés par le basket-ball (Lassalle, 1997; Parlebas, 1986).

Niveaux de la violence des entraîneurs dans les sports : fréquence et degré

L'existence de la violence des entraîneurs étant constatée, il importe de savoir ensuite comment cette violence est définie dans les différents sports. Aussi, pour commencer, nous avons cherché à identifier le niveau en s'appuyant tout d'abord sur la fréquence (répétition à intervalles de temps rapprochés) de la violence des entraîneurs dans chacun des sports. A ce sujet, les résultats montrent que le « rarement » ou le « jamais » fréquent arrivent en tête avec 85,3% des réponses contre seulement 14,7% des autres entraîneurs pour qui elle l'est « souvent » ou « systématiquement ». Au vu de ce score, il apparaît donc que la violence des entraîneurs n'est pas fréquente et qu'elle se produit épisodiquement.

Tableau 2 : Fréquence de la violence des entraîneurs dans les différents sports

Pourcentage	B	TT	K	N	TI	Total
systématiquement	6.7	0	0	6.7	6.7	4
souvent	6.7	13.3	13.3	6.7	6.7	10.7
rarement	53.3	46.7	26.7	6.7	0	25.3
jamais	33.3	40	60	80	86.7	60
Total	100	100	100	100	100	100

Khi2 = 22.92/12 degrés de liberté

Probabilité (Khi2 > 22.92) = 0.028 / V.Test = 1.91

Des différences apparaissent néanmoins au niveau de la fréquence de la violence des entraîneurs selon les sports. Elle est « rarement » fréquente au basket-ball et au tennis de table et « jamais » fréquente en karaté, natation et tir. Ces différences entre sports, même légères soient-elles dans la nuance, semble confirmer, à certaines occasions, l'existence d'un surcroît de tension et d'explosion de violence chez les entraîneurs de basket-ball et de tennis de table, sports où les nerfs sont parfois mis à rudes épreuves sur les « bancs de touche » (Brohm, 1993; Smith, 1983; Molodzoff, 1995).

Dans notre quête d'identification du niveau de la violence des entraîneurs dans les différents sports, nous avons ensuite interrogé « le degré », c'est-à-dire l'intensité de la violence des entraîneurs lorsqu'elle se produit. Sur ce point, une certaine équité apparaît entre ceux qui le trouvent « modéré » ou « élevé » (53,3%) et ceux qui le considèrent « faible » ou « nul » (46,7%).

Tableau 3 : Degré de la violence des entraîneurs dans les différents sports

Pourcentage	B	TT	K	N	TI	Total
élevé	13.3	6.7	6.7	0	0	5.3
modéré	60	66.7	46.7	53.3	13.3	48
faible	26.7	26.7	40	46.7	53.3	38.7
nul	0	0	6.7	0	33.3	8
Total	100	100	100	100	100	100

Khi2 = 26.76/12 degrés de liberté

Probabilité (Khi2 > 26.76) = 0.008 / V.Test = 2.39

Toutefois, le tri croisé réalisé entre le degré de la violence des entraîneurs et les différents sports révèle des différences significatives. Trois degrés de la violence des entraîneurs tendent à apparaître : ceux pour qui le degré est « faible » et « nul », le tir ici, ceux pour qui il est plus « modéré » que « faible », le basket-ball et le tennis de table, et ceux pour qui il est à la fois « faible » et « modéré », le karaté et la natation.

Formes de la violence des entraîneurs dans les sports

Identifier l'existence et le niveau de la violence des entraîneurs est une manière de définir la violence dans les sports, toutefois ceci ne permet pas de savoir de quelle violence il s'agit. C'est pourquoi, nous avons cherché à accéder à la nature ou au statut de la violence des entraîneurs dans les différents sports. Sur ce point, les résultats montrent que la violence des entraîneurs se déclinent en 4

formes principales : verbale (injures, insultes, menaces...), psychologique (guerres des nerfs, intimidations, harcèlement, défaillances morales « dans le jargon, on dit péter les plombs »...), symbolique (tricheries, combines, corruptions, dopage, non-violence...) et physique (coups, empoignades, bagarres...).

Tableau 4 : Formes de violence représentées et pratiquées par les entraîneurs dans les différents sports

Pourcentage	B	TT	K	N	TI	Total
physique	26.7	0	26.7	6.7	0	12
verbale	66.7	46.7	40	53.3	6.7	42.7
psychologique	6.7	46.7	26.7	40	33.3	30.7
symbolique	0	6.7	6.7	0	60	14.7
Total	100	100	100	100	100	100

Khi2 = 47.73/12 degrés de liberté
Probabilité (Khi2 > 47.73) = 0.000 / V.Test = 4.50

Par ailleurs, ces formes de violence représentées et pratiquées par les entraîneurs diffèrent significativement selon les sports. L'analyse brute des données révèle que le basket-ball est marqué par la violence verbale et physique, le tennis de table et la natation par la violence verbale et psychologique, le karaté par la violence verbale, physique et psychologique, et le tir enfin, par la violence symbolique et psychologique. De ces résultats, il apparaît donc que la violence des entraîneurs dans le champ sportif est plurielle et différenciée et que les appartenances sportives génèrent des formes de violence identifiées et identifiantes selon les disciplines, au sein desquels les entraîneurs se reconnaissent et qui les différencient des autres entraîneurs.

Sens de la violence des entraîneurs dans les différents sports

Après l'existence, l'intensité et les formes de la violence des entraîneurs, nous avons cherché à connaître enfin, le sens de la violence des entraîneurs. A la lecture du tableau, force est de constater que la violence a un sens pour plus de la moitié des entraîneurs (56%), alors qu'ils sont 22,7% des entraîneurs à considérer que la violence « ne sert à rien » et 21,3% à ne pas avoir su répondre à cette question. « Déstabiliser, dominer », « se défendre » et « se libérer » apparaissent comme les principales significations de l'utilisation de la violence par les entraîneurs dans les sports. En revanche, le tri croisé entre les sens de la violence des entraîneurs et les différents sports ne révèle aucune différence significative ($P > .05$).

Tableau 5 : Sens de la violence des entraîneurs dans les différents sports

Pourcentage	B	TT	K	N	TI	Total
à rien	46.7	6.7	20	13.3	26.7	22.7
à déstabiliser, dominer	20	20	33.3	26.7	26.7	25.3
à se défendre	13.3	6.7	6.7	6.7	0	6.7
à se libérer	6.7	46.7	33.3	20	13.3	24
nsp	13.3	20	6.7	33.3	33.3	21.3
Total	100	100	100	100	100	100

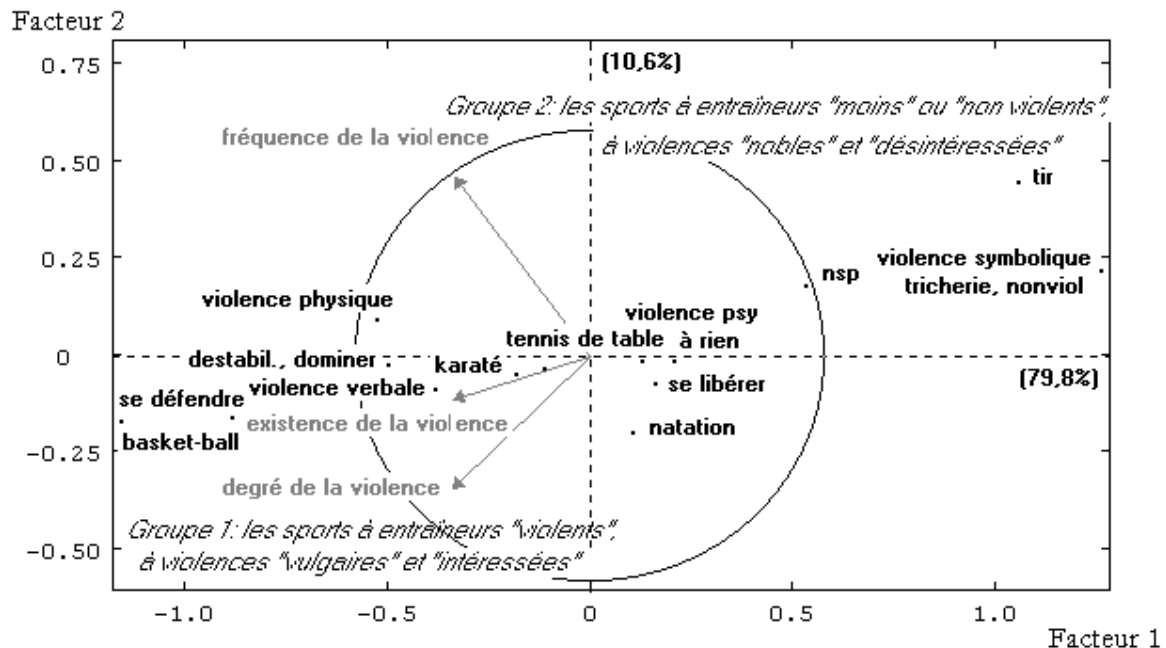
Khi2 = 19.42/16 degrés de liberté
Probabilité (Khi2 > 19.42) = 0.248 / V.Test = 0.68

Figure synoptique de la violence des entraîneurs dans le champ sportif

Pour éviter toute erreur d'interprétation, pour améliorer nos résultats, les synthétiser aussi, une analyse en composante principale a été réalisée. « L'existence », « la fréquence » et « le degré » de la violence ont été codés sous forme de variables continues et « les sports », les « formes » et les « sens »

de la violence, sous forme de variables nominales illustratives. La mise en relation de ces variables montre que la violence des entraîneurs discrimine nettement les sports.

Figure 1 : la violence des entraîneurs dans le champ sportif



De cette analyse « multivariée », on notera la grande corrélation entre « l'existence », « la fréquence » et « le degré » de la violence des entraîneurs. L'analyse de la matrice des corrélations a révélé en effet qu'ils corrôlaient positivement entre eux ($0.68 \leq r \leq 0.71$). Le facteur 1, qui résume à lui seul près de 79,8% de l'information, montre, à gauche de l'axe, les sports marqués par la violence des entraîneurs, et à droite de l'axe, les sports moins ou non marqués. Se détachent ainsi positivement le basket-ball et à degré moindre le karaté, alors que le tennis de table, la natation et surtout le tir ne semblent pas voire moins dépendants de la violence des entraîneurs dans leur sport. Quant au facteur 2, qui représente 10,3% de l'information, il traduit surtout une différence selon la fréquence de la violence. Ainsi les sports confrontés à la violence, principalement le basket-ball et le karaté, ne le sont pas fréquemment, mais elle existe et peut être intense lorsqu'elle se produit.

L'analyse en composante principale montre donc non seulement que l'inégalité des sports est corrélée à l'inégalité à la violence des entraîneurs dans le champ sportif, mais elle tend à faire

apparaître aussi l'émergence de deux groupes de sports à rapports différenciés à la violence des entraîneurs.

Groupe 1 : les sports à entraîneurs « violents », à violences « vulgaires » et « intéressées »

Ce groupe se caractérise par la présence du basket-ball, du karaté, de la violence des entraîneurs à des niveaux différenciés (plus violent au basket-ball qu'au karaté), de la violence physique et verbale, et des intérêts avérés à produire de la violence : dominer, déstabiliser la ou les adversaires, se défendre contre les attaques extérieures. L'ensemble de ces éléments indique donc que l'on est ici dans un groupe de sports à entraîneurs « violents », à violences « vulgaires » et « intéressées ».

Le basket-ball fait partie des sports collectifs. Il s'agit d'une discipline où les interactions des entraîneurs avec les joueurs, les arbitres, les entraîneurs sont nombreuses ... et l'on sait que la violence des entraîneurs se produit dans les sports de contact (Lassalle, 1997; Luxbacher, 1986; Parlebas, 1986). De nos entretiens il en ressort comme naturel, faisant partie du jeu, que les entraîneurs de basket-ball encouragent la violence dure, qu'ils laissent échapper des paroles maladroites ou se livrent à des gestes peu catholiques tant le jeu est prenant et ceci se répercute dans l'attitude de leurs joueurs. De même au karaté, sport de contact, la violence est au fondement même de la discipline puisque les coups sont frappés. Là encore, dans nos entretiens, les entraîneurs nous ont dit avoir rencontrés pas mal d'entraîneurs violents. Ils nous ont parlés d'entraîneurs qui se sont invectivés, tapés dessus, évoquant même l'existence d'entraîneurs qui ont la main leste et le pied facile sur les élèves, les leurs comme ceux des autres (Guilbert, 2000).

La nature même de la discipline, le contact, le nombre de personnes sur et autour des parquets et des tatamis apparaissent donc comme des éléments explicatifs des échanges physiquement ou verbalement violents que les entraîneurs de basket-ball et de karaté peuvent avoir dans leur sport. Il existe évidemment d'autres facteurs explicatifs. Nous savons que les enjeux influent sur les violences sportives. A ce sujet, il a été montré que les entraîneurs encourageaient la violence à des fins de performance (Smith, 1983; Pilz, 1995) et que l'importance des enjeux sportifs et économiques au basket-ball et symboliques (le paraître) au karaté, facilitaient les violences. Nous savons aussi que les

entraîneurs de basket-ball et de karaté appartiennent à des sports dits « populaires » et que les classes laborieuses sont davantage représentées dans les sports à « violences vulgaires » et « instrumentales » (Bourdieu, 1979; Pociello et al., 1981). Il y a donc, à l'évidence, une influence des « propriétés d'espaces » (logique du jeu, rapport à la violence, aux enjeux, propriétés sociales...) dans l'explication du comportement et de l'attitude des entraîneurs de basket-ball et de karaté.

Groupe 2 : les sports à entraîneurs « moins » ou « non violents », à violences « nobles » et « désintéressées »

Ce groupe se caractérise par la présence du tennis de table, de la natation, du tir, de l'euphémisation de la violence des entraîneurs, moins ou non violents à des niveaux différenciés (moins violent au tir qu'en natation et au tennis de table), de la violence « psychologique » et « symbolique » (non violence, tricherie), à vocation « libératrice » ou sans intérêt. L'ensemble de ces éléments indique donc que l'on est ici dans un groupe différent avec des sports à entraîneurs « moins » ou « non violents », à violences « nobles » et davantage « désintéressées ».

Comparativement au groupe précédent, il s'agit ici de disciplines qui se pratiquent à distance et qui interdisent tout contact corporel avec l'adversaire, elles sont donc moins ou pas concernées par la violence (Lassalle, 1997; Parlebas, 1986). Ceci semble avoir des répercussions sur le comportement des entraîneurs. Toutefois, s'ils paraissent plus calmes, la violence peut exister et surgir de temps en temps. Dans les entretiens (Guilbert, 2000), des entraîneurs de tennis de table nous ont rapportés qu'il leur est arrivé d'exploser mentalement parce que c'est un sport où les nerfs sont mis à rudes épreuves. Il y a parfois des matches où la tension est extrême pour l'entraîneur, et puis parfois ça explose mentalement et verbalement, avec des joueurs, des entraîneurs adverses... En natation, aussi, le psychologique a son importance, les entraîneurs nous ont parlés de harcèlement des entraîneurs sur les nageurs, l'objectif étant de les pousser pour obtenir des résultats. Moins directe, plus « sournoise » et « intériorisée », la violence des entraîneurs au tennis de table et en natation apparaît donc beaucoup plus « mentale » (d'esprit), « intimidante », « intellectualisée » (Bloom, 1997). Voire encore

« symbolique » au tir, où des entraîneurs cherchent à « magouiller » les points, à faire du bruit, à déstabiliser les tireurs adverses en se mettant derrière eux lorsqu'ils tirent.

Là encore, si on sait que les propriétés techniques comme l'absence d'interaction directe, la présence d'un filet, d'une ligne d'eau, d'une séparation matérielle peuvent expliquer une moindre représentation de la violence dans ces sports (Parlebas, 1986), ce que l'on observe *de facto* chez les entraîneurs, on sait aussi que le tennis de table, la natation et le tir sont des sports où les enjeux (économiques, symboliques, sociaux, corporels...) sont faibles voire nuls et qu'ils n'incitent plutôt pas voire pas du tout à la violence (Guilbert, 2001). De même, il a été montré que les classes moyennes et supérieures étaient davantage représentées dans les disciplines où les formes de violence sont « édulcorées », « douces », « nobles » et « désintéressées » (Bourdieu, 1979; Pociello et al., 1981).

Discussion

Les résultats de cette étude montrent que la violence des entraîneurs existe dans le champ sportif mais qu'elle varie selon les sports en termes d'existence, de fréquence, de forme et de sens. L'analyse « multivariée » révèle en effet l'existence d'une distribution des sports selon la violence des entraîneurs. Cette répartition est marquée d'une part par l'opposition entre deux groupes de pratiques, celui des sports à entraîneurs « violents », à violences « vulgaires » et « intéressées », et celui des sports à entraîneurs « moins » ou « non violents », à violences « nobles » et « désintéressées ». Et d'autre part, elle est marquée au sein même de chacun de ces groupes, entre sports de proximité, par des différences importantes sur le niveau de la violence des entraîneurs. Ainsi s'opposent les entraîneurs de basket des entraîneurs de natation, les entraîneurs de karaté des entraîneurs de tir, les entraîneurs de tennis de table des entraîneurs de tir, les entraîneurs de basket-ball des entraîneurs de karaté...

Cette distribution, si elle est à percevoir comme une formalisation provisoire, imparfaite, elle n'en demeure pas moins utile. Elle donne une vision, certes limitée, de la violence des entraîneurs dans le champ sportif mais elle permet d'informer sur son poids et contenu dans les sports, de renseigner et de sensibiliser les entraîneurs sur la violence qu'ils expriment et qu'ils n'ont pas

forcément conscience, de les rappeler à leurs fonctions premières : éduquer, promouvoir les valeurs du sport, le respect, l'éducation, la socialisation et non la violence. Car en se comportant comme des « voyous » sur les parquets ou sur les tatamis, les entraîneurs nuisent à eux-mêmes et influent négativement sur leur environnement : joueurs, parents, supporters (Luxbacher, 1987). En outre, cette distribution révèle les dangers à la violence auxquels les entraîneurs voire les sportifs s'exposent en s'engageant dans tel ou tel sport, mais qui peut aussi les guider dans leurs choix de pratique selon leurs dispositions à la violence.

Utile, cette distribution peut l'être également pour les décideurs du sport. Voir que le basket-ball est le sport où la violence des entraîneurs est la plus forte ne peut laisser indifférent et doit conduire à des actions. Etant donné que la violence des entraîneurs est manifeste dans les sports de contact, collectifs surtout (Smith, 1983; Trudel et al., 1991; Vamplew, 1992), ici le basket-ball, ne pourrait-on pas y proposer de réduire ou d'interdire tout contact, comme ce fut le cas à son origine? ceci pourrait avoir des répercussions positives sur le comportement des coaches. Ne pourrait-on pas non plus s'inspirer de ce qui se fait ailleurs dans d'autres sports ? comme la mise à distance des entraîneurs de l'espace de jeu, par la mise en tribune lors des matches notamment. Si de telles mesures paraissent nécessaires, elles ne peuvent cependant suffire à elles mêmes. Nous savons que les enjeux (financiers, sportifs, symboliques) influent sur les violences sportives (Guilbert, 2001; Pilz, 1995), il importe donc là encore de faire en sorte qu'ils baissent ou perdent de leur valeur en sport. Par conséquent, de telles ambitions, requièrent de la part des autorités compétentes, un réel changement de politique en faveur du sport lui-même et non des intérêts qui le guident actuellement.

Par ailleurs, si la distribution des sports selon la violence des entraîneurs tend à montrer la pertinence des variables identificatoires retenues, cette étude montre aussi ses limites à caractère méthodologique. Tout d'abord, les pratiques sont limitées en nombre et ne couvrent pas toutes les familles sportives. On peut regretter de ne pas y voir figurer des sports de pleine nature, des sports motorisés ou des pratiques artistiques. Ensuite, nous n'avons tenu compte que des espaces sportifs institutionnalisés. Or, le comportement à la violence des entraîneurs peut considérablement varier selon que l'on se situe dans des espaces sportifs auto-organisés, les sports de rue (Gasparini & Vieille-

Marchiset, 2008) ou des espaces sportifs fédéraux, les sports institutionnalisés. Enfin, le point le plus regrettable sans doute, c'est que l'échantillon se compose principalement d'entraîneurs masculins et occulte les autres positions occupées dans le champ sportif (présidents, parents, arbitres, supporters...). Tout ceci confirme donc les limites de la distribution présentée et la nécessité de la compléter dans les registres précités.

Ensuite, au vu des résultats, la violence représentée et pratiquée par les entraîneurs apparaît conforme aux propriétés de violence des espaces d'appartenance (Guilbert, 2004). Sur ce point, nous avons déjà montré la concordance entre la violence des espaces et celle des sportifs (Guilbert, 2006). Cette homologie de positions, entraîneurs et sportifs, confirme donc la théorie de Bourdieu (1979), pour qui les agents sociaux sont déterminés par leurs espaces de pratique et les propriétés qui les caractérisent. Objectiver la violence des entraîneurs à partir de leurs points de vue semble dès lors adapté puisque s'ils font partie de tel ou tel sport, c'est qu'ils sont dotés de ses propriétés de violence, et donc qu'ils peuvent traduire une réalité de leur violence dans leur sport.

Finalement, la manière d'aborder le problème de la violence des entraîneurs se doit d'être discutée. Doit-on, comme nous l'avons fait, épouser une démarche qui consisterait à voir le sport comme un « système » avec des variations de violence des entraîneurs selon les sports. Cette perspective relationnelle et comparative est apparue comme l'une des solutions les plus appropriées pour traiter de la violence des entraîneurs, car selon les tenants des déterminismes sociaux (Bourdieu, 1987; Pociello et al., 1981) la violence des entraîneurs dans un sport donné ne peut se comprendre indépendamment de la violence des entraîneurs des autres sports ; elle ne prend sens que par rapport à l'ensemble du système. Mais il ne s'agit que d'une approche parmi d'autres : on aurait très bien pu poser le problème autrement en considérant par exemple que chaque sport a son identité propre et que la violence des entraîneurs ne peut s'expliquer et se comprendre qu'à travers lui. Enfin, à la lecture de cette étude, tout est fait comme si la violence des entraîneurs était limitée à un espace spécifique, le sport de compétition ; or le problème de la violence aurait pu être étendu à d'autres espaces, l'école, la route...et à d'autres agents, éducateurs, enseignants, inspecteurs du code de la route... en l'étudiant

ainsi, transversalement, à travers différents espaces et agents, probablement aurions nous trouvé aussi des similitudes voire des différences dans les rapports à la violence.

Conclusion

Cette étude a montré tout d'abord que la violence des entraîneurs n'est pas caractérisée de la même manière dans le champ des pratiques sportives compétitives. La définition de la violence des entraîneurs, en termes d'existence, de niveau, varie selon les disciplines sportives, ce qui prouve qu'elles sont des variables particulièrement « clivantes ». Ensuite, l'analyse en composante principale a montré que l'inégalité des sports est corrélée à l'inégalité à la violence des entraîneurs. Enfin, deux groupes de pratiques à violences différenciées des entraîneurs ont été mis en exergue montrant par là même qu'elles peuvent être classées et « classantes ».

Références

- Bloom, G.A. (1997) 'A plea to coaches: it's time to consider the real implications of intimidation and violence in sports', *CAHPERD journal/times* 59, 6, 19-21.
- Bourdieu, P. (1979) *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris: Minuit.
- Bourdieu, P. (1987) *Choses dites*. Paris: Minuit.
- Bröhm, J.M. (1993) *Les Meutes sportives*. Paris : L'Harmattan.
- Colinon, M. (1960) *Histoire des jeux olympiques*. Paris: Gedalge.
- Collins, L.J. (1972) 'Social class and the olympic athlete', *British Journal of Physical Education* 3, 25-27.
- Düring, B. (1993) *Des jeux aux sports*. Paris: Vigot.
- Elias, N. (1974) *La société de Cour* (Traduction P. Kamnitzer de *Die Höfische Gesellschaft*). Paris: Calmann-Levy.
- Elias, N. (1976) 'Sport et violence', *Actes de la recherche en sciences sociales* 6, 2-21 (Traduction A. et J. Defrance).

- Elias, N., Dunning, E. (1986) *Quest for excitement, sport and leisure in the civilizing process*. Oxford: Basil Blackwell.
- Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris: Gallimard.
- Gasparini, W., Vieille-Marchiset, G. (2008) *Le sport dans les quartiers*. Paris: PUF.
- Guilbert, S. (2000) *Sports et violences: Approche sociologique des représentations de la violence en sport*. Thèse en Staps. Strasbourg: Université Marc Bloch.
- Guilbert, S. (2001) 'L'influence des enjeux sur les violences sportives : Analyse à partir de 5 activités (le tennis de table, le karaté, la natation, le tir, le basket-ball)', *Revue Européenne de Management du Sport* 6, 49-85.
- Guilbert, S. (2004) 'Sport and violence : a typological analysis', *International Review for the Sociology of Sport* 39, 1, 45-55.
- Guilbert, S. (2006) 'Violence in sports and among sportsmen: a single or two-track issue?', *Aggressive Behavior* 32, 3, 231-240.
- Jusserand, J.J. (1986) *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*. Paris: Champion & Slatkine.
- Lassalle, J.Y. (1997) *La violence dans le sport*. Paris: PUF.
- Lüschen, G. (1962) 'Sports et stratification sociale', *Revue de l'éducation physique* 2-3, 219-24.
- Luxbacher, J. (1986) 'Violence in sport : an examination of the theories of aggression, and how the coach can influence the degree of violence displayed in sport', *Coaching Review* 9, Mar/Apr, 14-17.
- Luxbacher, J. (1987) 'Sport violence: the potential influence of the coach on player attitudes', *Journal of applied research in coaching and athletics* 2, 2, 96-107.
- Mehl, J.M. (1988) *Les jeux au royaume de France*, Thèse. Paris: Nanterre.
- Molodzoff, P. (1995) *Le tennis de table...en tête*. Paris: France Tennis de table.
- Parlebas, P. (1986) *Eléments de sociologie du sport*. Paris: PUF.
- Pfister, R., Roustan C., Roustan R. (1987) 'Agression en handball'. In: Laurent M, Marini JF, Pfister R, Therme P (eds), *Recherches en APS* 3, 505-514. Paris: Actio

- Pilz, G.A. (1995) 'Performance sport : Education in fair-play ?' *International Review for the Sociology of Sport* 30, 3-4, 391-403.
- Pociello, C. et al. (1981) *Sports et société: Approche socioculturelle des pratiques*. Paris: Vigot.
- Smith, M.D. (1983) *Violence and sport*. Toronto: Butterworths.
- Trudel, P., Guertin, D., Bernard, D., Boileau, R., Marcotte, G. (1991) 'Analyse des comportements de l'entraîneur par rapport à la violence au hockey mineur', *Canadian Journal of Sport Sciences* 6, 2, 103-109.
- Vamplew, W.A. (1992) 'A view from the bench: coaches and sports violence in Australia', *Sports coach* 15, 3, 39-43.
- Varca, P.E. (1980) 'An analysis of home and away game performance of male college basketball teams', *Journal of Sport Psychology* 2, 245-257.
- Volkamer, M. (1971) 'Zür agressivität in konkurrenz-orientierten sozialen systemen', *Sportwissenschaft* 1, 33-64.

Note d'auteur: Sébastien GUILBERT est un docteur qualifié en sociologie du sport de l'Université Marc Bloch de Strasbourg (CRESS, EA n°1334). Ses travaux portent sur l'étude de la violence dans le champ des pratiques sportives compétitives.

Correspondance: Sébastien GUILBERT, 9 rue Jean-Marie Choupe 45100 ORLEANS, France. E-mail: seb.guilbert@wanadoo.fr